

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil dix-huit le 18 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 11

Etaient présents : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Franck.

Absent excusé : NORMAND Patrick,

Retards excusés : BRAGANTI Karine, GUERRERO Elisabeth

Date de la convocation : 12 janvier 2018

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth

Objet de la délibération : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vu l'article L 1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2018,

- **Autorise** Madame le Maire à engager et à mandater les dépenses d'investissements à compter du 1^{er} janvier 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Ces crédits seront repris dans le cadre du vote du Budget Primitif 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 18 janvier 2018

Le Maire,
Angéline APPRIEUX

